

IDF NANTEUIL-LES-MEAUX NOVOVIANDE rappelle Viande hachée



- Noms des modèles ou références concernés : **Viande hachée élaborée sur place à la demande et à la vue du client au rayon traditionnel boucherie**
- Marque : **sans marque**
- Lot production journée du **24/03/2026**
- Conditionnements : **Servie en vrac ou en forme de steak.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/03/2026 au 24/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Viande hachée élaborée sur place à la demande et à la vue du client au rayon traditionnel de la boucherie Novoviande à Nanteuil-les-Meaux uniquement.**
- Zone géographique de vente : **Nanteuil-Les-Meaux**
- Distributeurs : **Novoviande Grand Frais**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence de Campylobacter spp.**
- Risques encourus par le consommateur : **Campylobacter spp (agent responsable de la campylobactériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les Campylobacters se traduisent dans les 2-5 jours qui suivent la consommation des produits contaminés par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, souvent sanglante, douleurs abdominales, nausées, fièvre). En général, les symptômes sont spontanément résolutifs en moins d'une semaine mais peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits à +65°C permet de prévenir de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 30 avril 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre